

VB
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Déclaration de Son Excellence Monsieur Moussa DOSSO
Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

**Trente-septième session du Conseil du Développement
Industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le
Développement Industriel (ONUUDI)**

*Centre International de Vienne
10 – 12 mai 2010*

Excellence Monsieur le Président de la 37^{ème} session du Conseil du
Développement Industriel,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord, d'adresser mes chaleureuses félicitations à Monsieur le Président de la trente-septième (37^{ème}) session du Conseil du Développement Industriel. Je voudrais l'assurer du soutien et de la collaboration de la délégation ivoirienne que j'ai l'honneur de conduire.

Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, **l'Ambassadeur Jerry Ugokwe**, l'ancien Représentant Permanent de la République Fédéral du Nigéria, pour la réussite des travaux de la trente-sixième (36^{ème}) session du Conseil.

Je saisis l'occasion pour adresser, au gouvernement et au peuple frère du Nigéria, les condoléances de la délégation ivoirienne, pour la disparition du **Président Yar'Adua**.

J'exprime mes sincères remerciements au **Dr Kandeh YUMKELLA**, Directeur Général de l'ONUDI, ainsi qu'à tous les fonctionnaires de l'ONUDI pour l'appui technique et financier que notre Organisation commune a toujours apporté à mon pays, la Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président ;

Honorables délégués ;

Après plusieurs mois de blocage la Côte d'Ivoire est parvenue à relancer le processus de sortie de crise, avec la reprise le 10 Mai 2010 des discussions par toutes les parties du contentieux de la liste électorale dont la finalisation ouvrira la voie aux élections générales.

C'est dire que la Côte d'Ivoire entend mettre tout en œuvre pour parvenir à une sortie rapide et irréversible d'une crise qui n'a que trop duré.

Mais comme vous le savez, la crise a eu des effets dévastateurs à tout point de vue. Baisse de la production globale, perte d'emplois et augmentation du chômage, délocalisation de plusieurs entreprises et autres activités économiques, toutes choses qui ont conduit à une paupérisation accrue et à une dégradation de l'image de la Côte d'Ivoire. Ces effets ne pourront être résorbés qu'avec la relance de l'économie, notamment le secteur productif et la redynamisation du secteur privé ivoirien.

C'est la raison pour laquelle, dès ma prise de fonction, en ma qualité de Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, j'ai engagé mon département dans un dialogue constructif avec le secteur privé, qui a abouti à la conception consensuelle d'une "matrice d'actions prioritaires" à mettre en œuvre pour permettre à ce secteur de jouer le rôle moteur à lui assigné.

Du reste, le secteur privé ivoirien lui-même, conscient de la place qui est la sienne dans le processus de sortie de crise et dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire, vient d'organiser à Yamoussoukro, un séminaire sur sa propre vision du

développement à l'horizon 2040. Ce séminaire baptisé «*Côte d'Ivoire 2040* » a confirmé la nécessité impérieuse pour la Côte d'Ivoire de faire du développement industriel, le levier de sa croissance économique.

Bien qu'ayant le tissu industriel le plus étoffé de la sous-région ouest africaine (en dehors du Nigeria), la Côte d'Ivoire ne transforme que de façon marginale ses matières premières et son industrie ne contribue qu'à hauteur de 20% de son PIB.

En effet, si les niveaux de première transformation et de conditionnement du brut de nos produits constituent l'essentiel de l'activité de nos capacités productives, les taux de transformation finale sur place des principales matières premières agricoles de la Côte d'Ivoire sont en revanche très faibles:

- Avec une production de **1,164** millions de tonnes pour la campagne 2008-2009 (**40%** de l'offre mondiale) qui représente **30%** de ses recettes d'exportation, la Côte d'Ivoire ne transforme que **17 500** tonnes de **cacao** (soit moins de **1,5%**) en produits finis (chocolat) et ne perçoit que moins de **1%** des recettes de l'économie chocolatière mondiale
- La production moyenne de **café** est estimée à **101 000** tonnes et seulement **10 %** sont transformées ;

- Avec une production moyenne estimée à **191 173** tonnes, seulement **1%** de la production nationale de **caoutchouc** subit une deuxième transformation ;
- Avec une production actuelle estimée à **120 000** tonnes de **coton graine**, seulement **9 %** du coton fibre subissent au moins une première transformation. La filière coton textile est complètement sinistrée aujourd’hui ;
- La Côte d’Ivoire est le **2^e** producteur mondial d’**anacarde** avec **340 000** tonnes en 2009. Mais L’industrie locale n’en transforme que **3%**, soit environ **15 000** tonnes.

Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs ;

L’augmentation substantielle du taux de transformation des matières premières est un défi majeur pour mon pays dans cette période post-crise.

Je lance donc un appel pressant à l’ONUDI, pour que sur la base de son expérience, elle nous aide à mettre en place un programme ambitieux de transformation radicale de notre économie qui s’appuie en premier lieu sur une transformation de nos matières premières nous permettant ainsi de prendre une plus grande part au commerce mondial.

Seul un tel programme permettra à la Côte d'Ivoire de créer en nombre et en qualité, les emplois dont a besoin notre jeunesse de plus en plus éduquée et urbanisée. Il favorisera dans le même temps la réinsertion professionnelle et sociale des ex-combattants, des miliciens voire de toute la jeunesse ivoirienne.

En prélude à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce programme, je sollicite également le concours de l'ONUDI pour l'élaboration d'une nouvelle politique industrielle, et la mise en place d'un système de collecte, de traitement et de gestion des statistiques industrielles.

Monsieur le Directeur Général ;

En vous réitérant mes sincères remerciements au nom du Gouvernement ivoirien, je voudrais en appeler au renforcement de la coopération technique et financière avec l'ONUDI, notamment dans les chantiers déjà engagés, à savoir :

- la mise en œuvre du Programme qualité
- le programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises ivoiriennes aussi bien au plan national qu'au plan régional (UEMOA),
- l'amélioration de l'environnement des affaires notamment avec la mise en œuvre effective du Programme Doing Business ;

- le programme pour l'emploi des jeunes des Etats du fleuve Mano et de la Côte d'Ivoire ;
- le projet Afripanet.

En tout état de cause, devant les défis de l'industrialisation de mon pays et la nécessité d'instaurer un environnement des affaires propice au développement du secteur privé, j'invite l'ONUDI à nous faire bénéficier de la coopération technique des pays ayant une expérience avérée en matière de développement industriel et du soutien d'institutions financières spécialisées.

Aussi voudrais-je plaider pour le renforcement des moyens d'actions de l'ONUDI et assurer que la Côte d'Ivoire continuera d'apporter sa modeste contribution pour une efficacité accrue de l'ONUDI.

Monsieur le Président,

Je voudrais, pour conclure, affirmer ici l'attachement de la Côte d'Ivoire à la coopération industrielle internationale et placer de grands espoirs dans la réussite de nos travaux ainsi que dans les décisions et orientations qui en découleront.

Je vous remercie.